

a

**FIDA**  
**FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE**  
**Conseil d'administration – Quatre-vingt-troisième session**  
Rome, 1<sup>er</sup>- 2 décembre 2004

**RAPPORT ET RECOMMANDATION DU PRÉSIDENT**

AU CONSEIL D'ADMINISTRATION CONCERNANT UNE PROPOSITION DE PRÊT À LA

**RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE DÉMOCRATIQUE D'ÉTHIOPIE**

POUR LE

**PROGRAMME D'AMÉLIORATION DE LA COMMERCIALISATION DES PRODUITS  
AGRICOLES**



## TABLE DES MATIÈRES

<b>TAUX DE CHANGE</b>	<b>iii</b>
<b>POIDS ET MESURES</b>	<b>iii</b>
<b>SIGLES ET ACRONYMES</b>	<b>iii</b>
<b>CARTE DE LA ZONE DU PROGRAMME</b>	<b>iv</b>
<b>RÉSUMÉ DU PRÊT</b>	<b>v</b>
<b>NOTE DE PRÉSENTATION</b>	<b>vi</b>
<b>PREMIÈRE PARTIE – L'ÉCONOMIE, LE CONTEXTE SECTORIEL ET LA STRATÉGIE DU FIDA</b>	<b>1</b>
A. L'économie et le secteur de la commercialisation agricole	1
B. Enseignements tirés de l'expérience antérieure du FIDA	3
C. Stratégie de collaboration du FIDA avec l'Éthiopie	3
<b>DEUXIÈME PARTIE – LE PROGRAMME</b>	<b>6</b>
A. Zone du programme et groupe cible	6
B. Finalités et objectifs	6
C. Composantes	6
D. Coûts et financement	8
E. Passation des marchés, décaissements, comptabilité et vérification des comptes	10
F. Organisation et gestion	10
G. Justification économique	11
H. Risques	11
I. Impact sur l'environnement	12
J. Aspects novateurs	12
<b>TROISIÈME PARTIE – INSTRUMENTS JURIDIQUES ET AUTORITÉ</b>	<b>12</b>
<b>QUATRIÈME PARTIE – RECOMMANDATION</b>	<b>13</b>
<b>ANNEXE</b>	
<b>RÉSUMÉ DES GARANTIES SUPPLÉMENTAIRES IMPORTANTES INCLUSES DANS     L'ACCORD DE PRÊT NÉGOCIÉ</b>	<b>15</b>

**APPENDICES**

<b>I. COUNTRY DATA (DONNÉES SUR LE PAYS)</b>	<b>1</b>
<b>II. PREVIOUS IFAD FINANCING IN ETHIOPIA (FINANCEMENTS ANTÉRIEURS DU FIDA EN ÉTHIOPIE)</b>	<b>2</b>
<b>III. LOGICAL FRAMEWORK (CADRE LOGIQUE)</b>	<b>3</b>
<b>IV. ORGANIGRAMME</b>	<b>6</b>

**TAUX DE CHANGE**

Unité monétaire	=	Birr éthiopien (ETB)
1,00 USD	=	8,70 ETB
1,00 ETB	=	0,12 USD

**POIDS ET MESURES**

Système métrique

**SIGLES ET ACRONYMES**

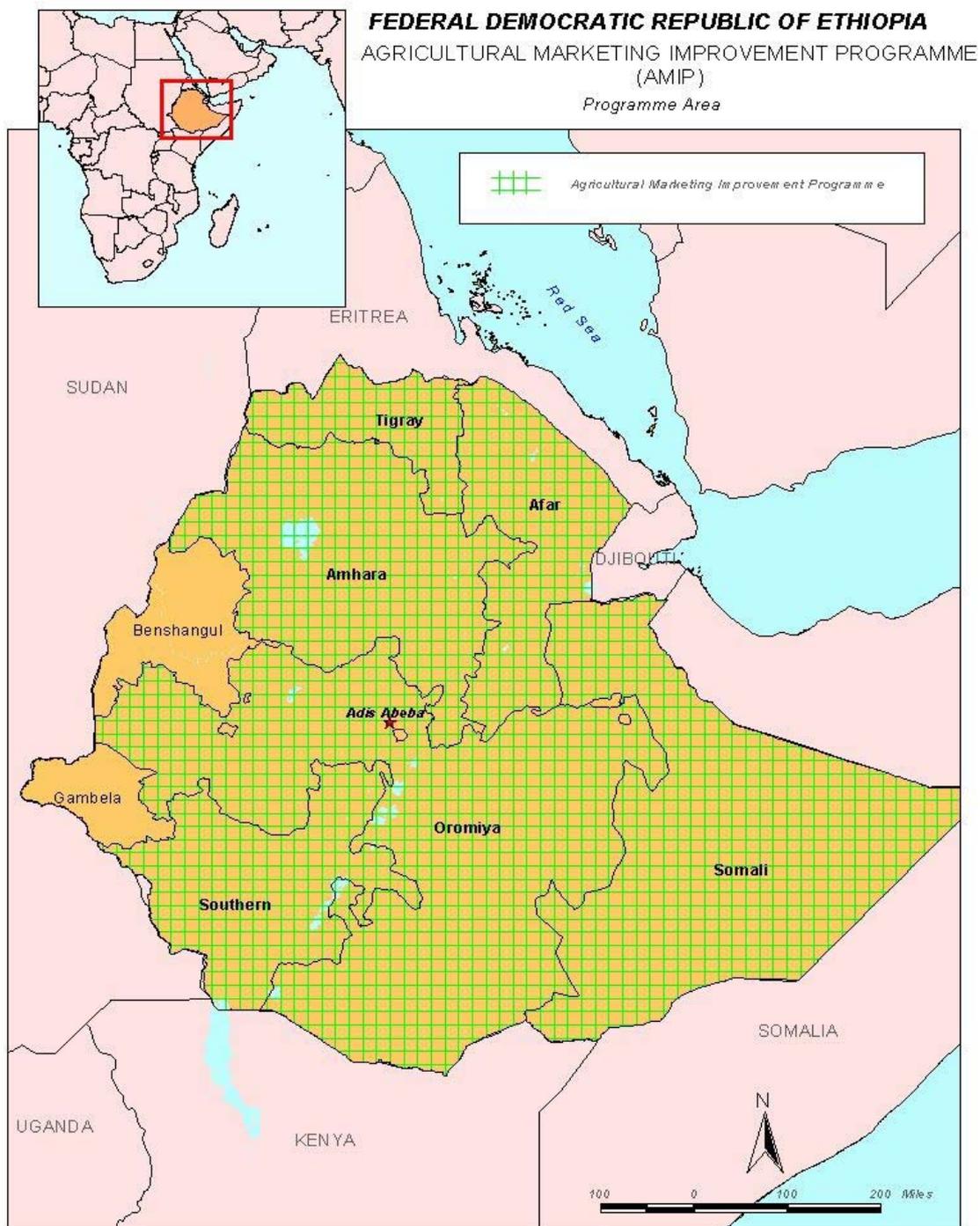
MADR	Ministère de l’agriculture et du développement rural
PDDRP	Programme de développement durable et de réduction de la pauvreté
PIB	Produit intérieur brut
UNOPS	Bureau des Nations Unies pour les services d’appui aux projets
URCGP	Unité régionale de coordination et de gestion du programme
VIH/sida	Syndrome d’immunodéficience acquise

**GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE DÉMOCRATIQUE D'ÉTHIOPIE**

**Année budgétaire**

7 juillet – 6 juillet

CARTE DE LA ZONE DU PROGRAMME



*The designations employed and the presentation of the material in this map do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of IFAD concerning the delimitation of the frontiers or boundaries, or the authorities thereof.*

**Source:** FIDA

*Les appellations figurant sur cette carte et sa représentation graphique ne constituent en aucun cas une prise de position du FIDA quant au tracé des frontières ou limites, ou aux autorités de tutelle des territoires considérés.*

**RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE DÉMOCRATIQUE D'ÉTHIOPIE**

**PROGRAMME D'AMÉLIORATION DE LA COMMERCIALISATION DES PRODUITS AGRICOLES**

**RÉSUMÉ DU PRÊT**

<b>INSTITUTION INITIATRICE:</b>	FIDA
<b>EMPRUNTEUR:</b>	La République fédérale démocratique d'Éthiopie
<b>ORGANISME D'EXÉCUTION:</b>	Ministère de l'agriculture et du développement rural; et gouvernements régionaux d'Amhara, Oromiya, Tigré et des nations, nationalités et peuples de la région du Sud
<b>COÛT TOTAL DU PROGRAMME:</b>	35,1 millions de USD
<b>MONTANT DU PRÊT DU FIDA:</b>	18,2 millions de DTS (équivalant approximativement à 27,2 millions de USD)
<b>CONDITIONS DU PRÊT DU FIDA:</b>	40 ans, y compris un différé d'amortissement de dix ans, avec une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an
<b>CONTRIBUTION DE L'EMPRUNTEUR:</b>	7,9 millions de USD
<b>INSTITUTION CHARGÉE DE LA PRÉÉVALUATION:</b>	FIDA
<b>INSTITUTION COOPÉRANTE:</b>	Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS)

## NOTE DE PRÉSENTATION

**Qui sont les bénéficiaires?** Les bénéficiaires du programme d'amélioration de la commercialisation des produits agricoles sont les ménages ruraux vivant dans les principales zones produisant un excédent de céréales et de café ainsi que dans les régions du pays menacées par l'insécurité alimentaire. Avec un revenu journalier moyen d'environ 0,30 USD par habitant, la plupart d'entre eux ne peuvent s'offrir la ration minimale de 2 200 kcal par jour recommandée par l'Organisation mondiale de la santé. Les ménages bénéficiaires se caractérisent par une incidence élevée du rachitisme chez les enfants due à la malnutrition, accompagné par un taux de mortalité infantile, élevé lui aussi, de 112 pour 1 000 naissances vivantes. En outre, ils n'ont qu'un accès limité aux services sociaux de base comme les routes rurales, les soins de santé primaires, l'éducation et l'eau potable. Les ménages bénéficiaires comptent en moyenne 5,2 personnes. Près de 20% d'entre eux sont dirigés par une femme.

**Pourquoi sont-ils pauvres?** La pauvreté des ménages bénéficiaires peut être attribuée à: la faiblesse et l'inefficience du système de commercialisation des produits agricoles qui a échoué à plusieurs reprises à écouler une production excédentaire de céréales; la chute des prix internationaux du café; l'importance des pertes après-récolte qui peuvent atteindre 30%; le sous-développement des réseaux de transport et de communication et le coût exorbitant du transport et de la commercialisation; la fréquence accrue de la famine provoquée par la sécheresse; la prédominance de systèmes utilisant peu d'intrants et d'une faible productivité, reposant sur la culture pluviale; la superficie réduite des terres de culture qui est en moyenne d'un hectare par ménage; l'accès limité aux services essentiels de soutien comme l'irrigation, les services financiers et de meilleurs intrants agricoles; la dégradation de l'environnement; la pression démographique et le grand nombre de personnes à charge; et, enfin, l'absence d'autres possibilités de gain.

**Que fera le programme pour eux?** En améliorant la capacité du pays à analyser les politiques et à formuler des stratégies pour la commercialisation des produits agricoles, le programme contribuera à stabiliser les prix des céréales sur le marché intérieur pendant l'année et d'une année à l'autre, ce qui est indispensable pour encourager la majorité des petits exploitants à accroître leur production de manière à protéger et relever les revenus du ménage. Les céréales étant à la base de l'alimentation, la stabilité des prix se traduira par une meilleure sécurité alimentaire des ménages et un recul de la pauvreté parmi les ménages à faible revenu des zones tant rurales qu'urbaines qui sont des acheteurs nets de vivres. Par l'adoption de meilleures techniques de traitement, de stockage et de transport, alliées à une amélioration des catégories et normes de qualité, on parviendra à réduire les pertes après-récolte et à élever les revenus des agriculteurs. Grâce à l'établissement d'un système d'enchères et de change à terme pour le café contrôlé par les parties prenantes et à la décentralisation du traitement et de la commercialisation du café aux régions qui le cultivent, on parviendra à relever davantage le prix que les petits planteurs tirent de leur café en les encourageant à en améliorer la qualité et à réduire les coûts unitaires de production, tout en mettant les planteurs en mesure d'exploiter les créneaux qui s'offrent au café organique de l'Éthiopie sur les marchés internationaux.

**Comment les bénéficiaires participeront-ils au programme?** En se fondant sur les enquêtes de référence et les évaluations des besoins en formation qui sont planifiées, le programme donnera aux bénéficiaires le moyen de mettre à profit les débouchés qui se font jour. Les bénéficiaires seront sensibilisés et formés, entre autres: à la gestion après la récolte, notamment à l'adoption de meilleures méthodes de traitement, de stockage et de transport; à l'accès aux informations sur le marché et leur utilisation; à l'importance des catégories, normes et qualités du produit; à la dynamique des organisations et des groupes; à la gestion de l'entreprise; à la négociation collective; à la sous-traitance; au système des récépissés d'entrepôt; et à la dynamique du virus de l'immunodéficience humaine/syndrome d'immunodéficience acquise (VIH/sida) dans la commercialisation des produits agricoles. Les bénéficiaires seront également sensibilisés à l'intérêt du regroupement de la production

afin de disposer d'un atout, en tant que membres d'associations formelles et informelles, de sociétés coopératives, de sociétés par actions, etc., lorsqu'ils traitent avec les acteurs du marché. Les séances de formation leur fourniront l'occasion de défendre leurs intérêts afin d'obtenir une amélioration des réglementations commerciales, des règles fiscales et des procédures d'agrément. Tout aussi important, les bénéficiaires participeront à l'organisation, à l'installation et au fonctionnement des marchés ruraux de collecte et aux investissements visant à améliorer la gestion après-récolte.



**RAPPORT ET RECOMMANDATION DU PRÉSIDENT DU FIDA**  
**AU CONSEIL D'ADMINISTRATION CONCERNANT UNE PROPOSITION DE PRÊT À**  
**LA RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE DÉMOCRATIQUE D'ÉTHIOPIE**  
**POUR LE**  
**PROGRAMME D'AMÉLIORATION DE LA COMMERCIALISATION**  
**DES PRODUITS AGRICOLES**

J'ai l'honneur de présenter le Rapport et recommandation ci-après concernant une proposition de prêt à la République fédérale démocratique d'Éthiopie d'un montant de 18,2 millions de DTS (équivalant approximativement à 27,2 millions de USD) à des conditions particulièrement favorables, en vue de contribuer au financement du programme d'amélioration de la commercialisation des produits agricoles. Le prêt aura une durée de 40 ans, y compris un différé d'amortissement de dix ans, et sera assorti d'une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an. Il sera administré par le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets en tant qu'institution coopérante.

**PREMIÈRE PARTIE – L'ÉCONOMIE, LE CONTEXTE SECTORIEL  
ET LA STRATÉGIE DU FIDA<sup>1</sup>**

**A. L'économie et le secteur de la commercialisation agricole**

1. Avec une population de 68 millions d'habitants, l'Éthiopie est le deuxième pays le plus peuplé de l'Afrique subsaharienne. C'est aussi l'un des pays les plus pauvres du monde avec un produit intérieur brut (PIB) par habitant de 90 USD. L'Éthiopie se classe au 170<sup>e</sup> rang sur 177 pays d'après l'indice de développement humain de 2004. Depuis 1991/92, le gouvernement a entrepris des réformes institutionnelles et politiques visant à transformer l'économie dirigée en une économie de marché. Suite à ces réformes, le PIB a connu un taux de croissance annuelle de 5,8% en moyenne au cours de la décennie qui a pris fin en 2000/01. Le secteur agricole, qui représente environ 45% du PIB, est dominé par la production de céréales et du café. Il forme la principale source d'emplois et de revenus pour environ 85% de la population. C'est aussi la principale source des recettes d'exportation et des matières premières pour le secteur industriel. Ces dernières années, la part du café dans les recettes d'exportation a diminué de près de 50% en raison de la faiblesse des prix sur le marché mondial. Le faible taux de croissance du PIB agricole, estimé à 2,6% l'an, qui suit à peine celui de la population, s'explique par un système inefficace et inefficent de commercialisation de la production agricole, d'importantes pertes après-récolte, des réseaux sous-développés de transport et de communication, la sécheresse, la prédominance des techniques utilisant peu d'intrants et d'une faible productivité, l'accès limité des ménages ruraux aux services de soutien et la dégradation de l'environnement. En raison des fortes fluctuations de la production agricole par suite des sécheresses, le taux de croissance du PIB varie largement selon les années; il est tombé de 7,7% en 2001 à 1,9% en 2002 et à -3,9% en 2003.

2. Près de 44% de la population vit sous le seuil national de pauvreté. Il existe de fortes disparités entre zones rurales et urbaines. Toutefois, la faiblesse du coefficient de Gini, qui est d'environ 0,26, signifie que les revenus des ménages sont assez également répartis en milieu rural. Seuls 24% de la population ont accès à l'eau potable et 15% à des installations sanitaires adéquates. La mortalité infantile est élevée, avec un taux de 112 pour 1 000 naissances vivantes, et le taux brut de

---

<sup>1</sup> Voir l'appendice I pour de plus amples informations.

fréquentation scolaire au niveau primaire, soit 64%, est faible. L'espérance de vie à la naissance, de 42 ans, est basse et diminue sous l'effet de la pandémie du VIH/sida. On estime que 4,4% de la population adulte est séropositive. Avec le soutien solide des partenaires de développement, le gouvernement a déjà lancé d'importants programmes d'investissements pour réduire la propagation du VIH/sida, atténuer l'impact de la pandémie et aider les ménages ruraux à supporter ses conséquences socioéconomiques.

3. Jusqu'à une date récente, les stratégies, politiques et programmes d'investissement de l'État visaient principalement à accroître la production agricole. Peu d'attention était accordée à sa commercialisation. Pour combler cette lacune, le gouvernement a restructuré récemment les principales institutions, de sorte que toutes les activités ayant trait à la production agricole et à sa commercialisation sont maintenant du ressort du Ministère de l'agriculture et du développement rural (MADR). Cette réforme vise à améliorer la performance des marchés agricoles afin de soutenir le revenu réel des ménages ruraux en stabilisant les prix des céréales au cours d'une même année et d'une année à l'autre.

4. **Commercialisation des céréales.** Les réformes économiques entreprises par le gouvernement au cours de la décennie écoulée ont sensiblement réduit le rôle de l'État dans la commercialisation des produits agricoles. Le secteur privé reste cependant faible, spécialement dans les zones rurales, où les problèmes sont exacerbés par l'insuffisance des infrastructures, les fluctuations marquées des termes de l'échange, le coût élevé des transactions, l'absence d'information sur les marchés et le développement insuffisant des services financiers. Étant donné la très faible superficie des exploitations agricoles, la prédominance des cultures de subsistance et le faible volume des échanges au niveau des ménages et des *kebele* (villages), il conviendra aussi de renforcer l'insertion des petits exploitants au marché. Quelque 2 à 3 millions de tonnes de céréales, soit 20% à 30% de la production totale, sont échangées chaque année. Bien que l'Éthiopie n'importe pratiquement pas de céréales à titre commercial, de grandes quantités y sont importées sous forme d'aide alimentaire, allant de 561 000 tonnes en 2002 à 1,5 million de tonnes en 2003. On ne saurait sous-estimer l'importance de l'aide alimentaire pour maintenir en vie les millions d'habitants qui souffrent chroniquement d'insécurité alimentaire ou de la famine causée par la sécheresse, mais pour les agriculteurs, les quantités accrues de vivres introduites par l'importation d'aide alimentaire peuvent avoir un impact très lourd, spécialement les années où la production est excédentaire et où les prix extrêmement bas ont des effets catastrophiques sur les revenus réels des paysans.

5. En rationalisant les achats de l'aide alimentaire, on devrait pouvoir stabiliser les prix des céréales de manière à sauvegarder les revenus réels des petits paysans et à les encourager à investir dans de meilleures techniques de production. Avec un taux d'accroissement démographique de 2,7% l'an, il y a de bonnes raisons d'augmenter la production de céréales en Éthiopie. On en a tenu compte dans le cadre du programme de développement durable et de réduction de la pauvreté (PDDRP) qui considère que le secteur agricole devrait progresser d'au moins 5% l'an pour réduire sensiblement la pauvreté d'ici 2015. Il en découle que les prix des céréales doivent être prévisibles pour inciter les petits exploitants à relever leur production et encourager les négociants privés à pratiquer l'arbitrage spatial.

6. **Commercialisation du café.** Plus de 95% des 4 millions de sacs de café *arabica* produits chaque année par l'Éthiopie proviennent de quelque 800 000 petits exploitants. Bien que la productivité soit faible, le café éthiopien est très prisé sur les marchés internationaux. La consommation intérieure absorbe environ 50% de la production totale. Le café est exporté par voie d'enchères tenues à Addis-Abeba et Dire Dawa où se trouve l'essentiel de la capacité pour décortiquer le café en parches, trier et nettoyer le café vert. Un nombre limité de coopératives ont cependant obtenu l'autorisation d'exporter directement du café sans passer par les enchères. Pour augmenter les revenus des petits exploitants, le gouvernement a élaboré un plan de développement et de commercialisation du café, qui prévoit une augmentation de la production par une meilleure gestion,

une différenciation plus prononcée de la qualité et l'abandon à large échelle du séchage au soleil au profit du lavage afin d'obtenir un prix nettement plus élevé sur les marchés mondiaux. Ce plan prévoit aussi la remise en état des installations de traitement après-récolte, notamment le relèvement des installations existantes de décorticage des baies séchées et la décentralisation graduelle du contrôle de qualité et des formalités d'exportation aux régions de production en vue de réduire les coûts de transaction et de manutention.

### **B. Enseignements tirés de l'expérience antérieure du FIDA**

7. Les pouvoirs publics et les organismes du secteur public continueront de jouer dans le proche avenir un rôle éminent dans le développement rural. L'un des enseignements les plus intéressants est qu'il convient d'inscrire de bonne heure les arrangements en matière de coordination, de gestion et d'exécution du programme dans le cadre institutionnel décentralisé si l'on veut assurer le succès et la durabilité des investissements correspondants. Ces arrangements améliorent non seulement la prise en charge locale, mais ils assurent aussi l'harmonie avec les stratégies et politiques publiques et viennent ainsi épauler les programmes d'autres donateurs. Ils offrent en outre une plate-forme utile au renforcement des capacités locales qui tient compte des inégalités qui existent, au niveau régional et local, entre les différentes institutions sur le plan des moyens et de l'état de préparation.

8. L'expérience enseigne en deuxième lieu qu'il est indispensable d'assurer la stabilité politique et la bonne gouvernance pour obtenir la participation effective des ménages bénéficiaires à la planification et à l'exécution. Il est non seulement possible, mais indispensable à la durabilité des investissements du programme, que les bénéficiaires les prennent en charge. De toute évidence, le renversement du régime du *Derg*, suivi de l'abolition des coopératives "collectives" de producteurs, a ouvert la voie à la création des organisations communautaires animées par leurs membres. Le renforcement du pouvoir d'action de la communauté est un atout important dans l'instauration de la bonne gouvernance, la défense des intérêts des pauvres et la négociation collective.

9. Troisièmement, l'expérience montre que le FIDA peut infléchir judicieusement l'orientation des stratégies, politiques et ressources publiques dans un sens favorable aux pauvres, même dans un contexte comme celui de l'Éthiopie, où les investissements publics sont forcément et comparativement importants. En collaborant avec le gouvernement et l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires à la réalisation d'une étude exhaustive de la commercialisation des produits agricoles, le FIDA a créé une plate-forme utile à un débat en connaissance de cause sur le rôle important que devrait jouer un système efficace et efficient de commercialisation de ces produits dans le recul de la pauvreté rurale.

### **C. Stratégie de collaboration du FIDA avec l'Éthiopie**

#### **Politique d'éradication de la pauvreté de l'Éthiopie**

10. Les objectifs fondamentaux du gouvernement inscrits dans le PDDRP consistent à réduire la pauvreté tout en maintenant la stabilité macroéconomique par l'installation d'une économie de marché reposant sur quatre grands piliers: a) industrialisation propulsée par le développement agricole; b) réforme du système judiciaire et de la fonction publique; c) décentralisation et autonomisation; et d) renforcement des moyens institutionnels des secteurs public et privé. Le PDDRP reconnaît qu'il faut améliorer radicalement la performance de l'agriculture éthiopienne pour atteindre d'ici 2015 les objectifs du Millénaire pour le développement. Les modifications apportées récemment aux droits d'utilisation de la terre laissent entrevoir une augmentation de la production agricole sur une base commerciale. Le programme de réforme de la fonction publique vise à épauler une croissance économique vigoureuse par des services publics efficaces et efficients.

11. Le gouvernement n'ignore pas la gravité d'une insécurité alimentaire chronique. En consultation avec ses partenaires de développement, il a lancé un programme de "filets de sécurité"

pour aider structurellement quelque cinq millions d'habitants à s'émanciper de l'aide alimentaire en remplaçant celle-ci par un soutien en espèces. Ce programme pourrait donc soutenir les achats de céréales locales et encourager le secteur privé à investir dans la commercialisation des produits agricoles. Il devrait aussi réduire le volume de l'aide alimentaire importée et contribuer ainsi à stabiliser les prix des céréales sur le marché intérieur.

### **Les activités d'éradication de la pauvreté d'autres grands donateurs**

12. La fréquence accrue des famines causées par la sécheresse a fait des donateurs et des organisations non gouvernementales des acteurs importants dans la commercialisation des céréales en Éthiopie. Depuis 2000, certains organismes d'aide ont acheté davantage sur le marché intérieur. Néanmoins, les donateurs ont privilégié de tous temps l'importation et la distribution d'une aide alimentaire sans se soucier suffisamment de consolider le cadre institutionnel pour commercialiser les denrées agricoles produites dans le pays sur une base commerciale. Rien qu'en 2003, l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID) a fourni une aide alimentaire de plus de 500 millions de USD alors que 5 millions de USD seulement étaient allés au développement de l'agriculture<sup>2</sup>. L'USAID, l'Union européenne et le Gouvernement français ont soutenu le système d'information sur le marché géré par l'*Ethiopian Grain Trading Enterprise* (Entreprise éthiopienne de commerce des céréales). L'Union européenne a également financé l'amélioration du réseau routier dans le cadre de son aide à l'industrie du café.

13. Les travaux préparatoires d'un projet de renforcement des capacités rurales financé par l'Association internationale de développement sont bien avancés en vue de renforcer les capacités et d'étendre le rayon d'action des services nationaux de vulgarisation agricole. La Banque mondiale et un consortium de partenaires de développement soutiennent le projet décennal de développement du réseau routier de l'Éthiopie, qui vise à ramener de 75% à 70% la proportion des terres qui se trouvent à plus d'une demi-journée de marche d'une route carrossable en tous temps. L'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel a apporté un soutien limité au MADR pour former les petits paysans, en particulier les femmes, à la dynamique des groupes, aux techniques d'après-récolte et aux moyens de transport améliorés. Ce soutien a révélé l'intérêt porté aux techniques d'après-récolte. Avec un appui substantiel d'autres donateurs (dont le Fonds mondial), le gouvernement a élaboré un cadre stratégique pour la lutte nationale contre le VIH/sida qui vise à ralentir la progression de la pandémie et à aider les ménages qui en sont victimes à mieux supporter ses conséquences socioéconomiques.

### **La stratégie du FIDA en Éthiopie**

14. L'exposé des options et stratégies d'intervention pour le pays prévoit le soutien des programmes d'investissement susceptibles d'avoir le plus fort impact sur l'amélioration durable de la sécurité alimentaire et des revenus des ménages. Dans le droit fil du PDDRP de l'Éthiopie, la stratégie du pays vise à améliorer l'accès des ruraux pauvres: a) aux ressources naturelles productives; b) à l'irrigation; c) à des services financiers fiables; d) à de meilleures techniques de production; e) aux marchés; et f) à une infrastructure sociale complémentaire. Le soutien actuel du FIDA comprend: a) la mise au point et la diffusion participatives de techniques de production agricole améliorées dans le cadre du projet de recherche agricole et de formation; b) un meilleur accès des ménages ruraux à des services financiers fiables dans le cadre du programme d'intermédiation financière rurale; c) l'aménagement de petits périmètres d'irrigation pris en charge et gérés par les exploitants au titre du programme spécial pour l'Éthiopie; d) l'amélioration des moyens d'existence des communautés pastorales au titre du projet de développement des communautés pastorales; et e) l'apport effectif de services sociaux de base dans le cadre du projet de crédit et de développement des coopératives dans la région Sud. Ces programmes d'investissement ont montré que les petits

---

<sup>2</sup> *Breaking the Cycle of Food Crises: Famine Prevention in Ethiopia*, USAID, Mai 2004 (Briser le cycle des crises alimentaires: prévenir les famines en Éthiopie).

paysans sont prêts à prendre des risques pour assurer la sécurité alimentaire du ménage avant d'accroître la production en réponse aux débouchés du marché. Ils ont confirmé par ailleurs que les communautés rurales étaient disposées à contribuer et à participer activement à la programmation et à la réalisation des activités en tant que membres de groupes paysans de recherche, d'associations d'irrigants et de groupes ou coopératives ruraux d'épargne et de crédit.

### **Justification du programme**

15. On considère généralement que des marchés efficaces et compétitifs offrent le meilleur moyen institutionnel d'obtenir les meilleures décisions en matière de production et de consommation. Dans un pays au niveau de développement qui est celui de l'Éthiopie, un tel système ne pourrait pas fonctionner entièrement par lui-même. Le secteur public tout comme le secteur privé sont encore mal équipés pour répondre efficacement aux exigences et aux possibilités d'une économie de marché. Le gouvernement est fermement décidé à améliorer la performance des marchés agricoles et le programme d'amélioration de la commercialisation des produits agricoles proposé offre aux parties prenantes un instrument utile pour: a) renforcer les moyens institutionnels d'analyse des politiques et de formulation des stratégies; b) améliorer la capacité des pouvoirs publics à organiser l'offre de l'aide en céréales pour soutenir une politique des prix qui sauvegarde les revenus réels des petits exploitants; et c) élaborer un cadre de réglementation efficace pour la commercialisation de la production.

16. La commercialisation de la production agricole en Éthiopie est sous-développée et vulnérable aux effets de fortes fluctuations de l'offre. Le sous-secteur du café a souffert du déclin continu des prix internationaux, du coût élevé des transactions et du moindre intérêt des producteurs devant la faiblesse des prix. L'industrie éthiopienne du café ne met pas à profit l'atout que lui donne ses cafés de choix sur les marchés internationaux, principalement à cause du manque d'efficacité aux différents échelons de la chaîne de commercialisation. En améliorant l'efficacité et l'efficience de la commercialisation des produits agricoles, le programme aura largement pour effet de: a) compléter les initiatives naissantes pour accroître l'attrait du café éthiopien; b) faciliter l'accès des parties prenantes à de meilleures techniques de traitement après-récolte, de transport et de stockage; c) améliorer les possibilités d'arbitrage temporel des céréales; et d) réduire les frais de manutention et de transaction, avec pour corollaire une augmentation des revenus des petits exploitants.

17. Les échecs répétés de la commercialisation ont créé un cercle vicieux. Les récoltes records de céréales ont causé des problèmes de stockage et de commercialisation. Les faibles prix au producteur ont entraîné une réduction de la production de céréales qui a provoqué des pénuries généralisées de vivres et augmenté la demande d'aide alimentaire. Ces phénomènes semblent indiquer avec force que les petits exploitants sont sensibles aux prix. La mise en place d'un système efficace et efficient de commercialisation stimulera donc la croissance économique de manière équitable puisque la majorité de la population est formée de petits exploitants.

18. Le gouvernement a encouragé à juste titre les petits exploitants à utiliser de meilleurs intrants agricoles pour améliorer la production et la sécurité alimentaire des ménages. Les petits exploitants ont montré qu'ils étaient disposés à relever ce défi. Il est donc important que le prix des céréales au niveau de l'exploitation soit supérieur au coût de production pour les cultivateurs efficaces. Étant donné le coût élevé du transport, l'Éthiopie n'est pas bien reliée commercialement aux marchés mondiaux des céréales. Les prix des céréales sont déterminés par le marché intérieur, qui est mince et volatile. Les investissements du programme renforceront la capacité du gouvernement à analyser avec rigueur les marchés céréaliers et à formuler les stratégies et politiques qui devraient offrir les stimulants appropriés aux petits exploitants.

## DEUXIÈME PARTIE – LE PROGRAMME

### A. Zone du programme et groupe cible

19. **Zone du programme.** Bien que les principales activités du programme aient une portée et une couverture nationales, le programme sera axé surtout sur les principales zones de production de céréales et de café ainsi que sur les régions du pays exposées à l'insécurité alimentaire. Les zones qui produisent un excédent de céréales et de café fournissent les deux tiers des céréales produites dans le pays, plus de 80% des céréales vendues et plus de 95% du café produit et vendu. Pour une large part, les excédents de céréales sont vendus dans les zones urbaines et les zones à déficit vivrier. Par conséquent, la zone élargie du programme offre la meilleure occasion pour les petits exploitants de prendre effectivement pied sur le marché. Le groupe cible est formé de ménages ruraux cultivant en moyenne un hectare, qui pratiquent des cultures de subsistance et dont le revenu familial est proche du seuil national de pauvreté ou lui est inférieur. Le coefficient de Gini étant de 0,26, il n'y a pas de forts écarts de revenus entre les ménages. En les ciblant, le programme améliorera la sécurité alimentaire des ménages et les revenus d'une part non négligeable de la population qui vit avec 0,30 USD par personne et par jour. Environ 20% des ménages des *woredas* du programme sont dirigés par une femme. On veillera tout particulièrement aux besoins et priorités des femmes en tant que cultivatrices et négociantes au détail. Un tiers au moins des bénéficiaires formés dans le cadre du programme seront des femmes en raison de leur rôle important dans la commercialisation de la production agricole.

### B. Finalités et objectifs

20. Le programme a pour finalité de réduire durablement la pauvreté en assurant, sauvegardant et relevant les revenus réels et la sécurité alimentaire de la majorité des petits exploitants. Son objectif est d'améliorer l'efficacité et l'efficience de la commercialisation de la production agricole.

### C. Composantes

21. Le programme est formé de trois composantes: a) développement institutionnel; b) développement de l'infrastructure de la commercialisation; et c) coordination et gestion du programme.

#### **Développement institutionnel**

22. Les activités du programme consolideront les moyens institutionnels du secteur de la commercialisation des produits agricoles et des intrants agricoles du MADR, pour qu'il puisse notamment procéder efficacement aux activités suivantes: a) analyse du marché, formulation des politiques et stratégies; b) collecte et diffusion d'informations à jour et exactes sur le marché; c) réglementation et suivi des catégories et normes de qualité; et d) promotion des investissements du secteur privé dans la commercialisation des produits agricoles. Afin de remédier immédiatement à la carence des moyens institutionnels, le programme soutiendra le recrutement de spécialistes expérimentés et très qualifiés en commercialisation des produits agricoles au ministère précité, ainsi que la formation en cours d'emploi de membres du personnel d'encadrement aux niveaux fédéral et local.

23. La formation du personnel est un élément essentiel du renforcement des moyens institutionnels. Le gouvernement a l'intention de faire une évaluation complète des besoins en formation des secteurs publics et privés pour le 31 décembre 2004. Le programme soutiendra l'engagement d'un coordonnateur national de la formation qui supervisera l'élaboration et la réalisation des plans de formation qui en résulteront et établira les programmes et le matériel de formation en collaboration avec les unités régionales de coordination et de gestion du programme (URCGP) et les prestataires locaux de services. Aux niveaux fédéral et régional, il financera aussi dans une mesure limitée la

mobilité du personnel et le matériel de bureau nécessaire. Étant donné l'importance croissante des *woredas* en tant que point central de la planification et de l'exécution, on formera environ 400 experts en commercialisation des produits agricoles et agents de promotion des coopératives basés dans les *woredas* pour qu'ils puissent coordonner efficacement les activités du programme à ce niveau. Un soutien approprié sera aussi apporté pour assurer dans une mesure limitée la mobilité du personnel et le doter du matériel de bureau approprié.

### **Développement de l'infrastructure de commercialisation**

24. Pour renforcer l'intégration au marché des petits exploitants, le programme financera l'engagement de coordonnateurs régionaux de la formation chargés de superviser, organiser et suivre la formation des agents du développement et des assistants à la promotion des coopératives. Sous réserve des évaluations des besoins en formation, les stages destinés au personnel des *woredas*, aux agents de développement et aux assistants à la promotion des coopératives comprendront sans doute les questions suivantes: a) moyens d'accéder à l'information sur les marchés et son utilisation; b) caractéristiques essentielles de la commercialisation des produits de base sur le marché intérieur, spécialement les céréales et le café ou d'autres cultures commerciale pertinentes dans la région; c) dynamique de groupe et autres formes d'organisation à envisager par les bénéficiaires pour améliorer leur insertion dans le marché et les réseaux de commercialisation; d) importance du contrôle, des catégories et des normes de qualité dans la commercialisation des produits de base; f) gestion commerciale et financière dans la commercialisation de la production; g) techniques d'après-récolte; et h) questions relatives à la problématique hommes-femmes et à la dynamique du VIH/sida à prendre en considération dans la commercialisation des produits agricoles. Environ 18 000 agents du développement et assistants à la promotion des coopératives seront formés dans les collèges d'éducation et de formation professionnelle technique pendant la période d'exécution.

25. Le programme financera aussi l'évaluation des besoins en formation des agriculteurs, des membres des coopératives et des syndicats, des négociants ruraux, des grossistes, des transporteurs et des artisans locaux en prêtant l'attention voulue à la problématique hommes-femmes. Sous réserve de cette évaluation, la formation des bénéficiaires, qui commencera par la sensibilisation de la communauté au niveau du *kebele*, portera sur la commercialisation des produits agricoles, les qualités et normes, la réglementation du marché, l'accès à l'information sur le marché et son exploitation, les formes des organismes de commercialisation, les avantages potentiels des groupes de producteurs et de commerçants, les options techniques pour le stockage hors exploitation, le traitement et le transport, la problématique hommes-femmes et la question du VIH/sida dans le contexte de la commercialisation des produits agricoles.

26. **Techniques après-récolte dans la commercialisation.** En outre, le programme appuiera des investissements afin d'améliorer les techniques post-récolte dans les installations de traitement, d'entreposage et de transport. Conformément aux principes d'une économie de marché libéralisée, le développement de l'infrastructure de commercialisation sera axé sur la demande, et soutenu par une ligne de crédit qui sera administrée par des institutions de microfinancement et par les coopératives conformément à la politique du FIDA concernant la finance rurale et aux procédures opérationnelles déjà fixées dans le cadre du programme d'intermédiation financière rurale que réalise actuellement le FIDA. Cet arrangement garantira en outre que les investissements apparaissent comme financièrement intéressants pour les parties prenantes du circuit de commercialisation.

27. **Coordination et gestion du programme.** Les activités prévues pour cette composante sont décrites aux paragraphes 32 et 33 ci-après.

### D. Coûts et financement

28. Le coût total du programme y compris les provisions pour les aléas et les droits et taxes à prévoir, est estimé à 35,1 millions de USD. Les investissements destinés au renforcement des moyens institutionnels et à l'amélioration des techniques de gestion post-récolte représentent environ 90% du coût total du programme. On trouvera au tableau 1 ci-après un résumé des coûts du programme par composante.

**TABLEAU 1: RÉSUMÉ DES COÛTS DU PROJET<sup>a</sup>**  
(en milliers de USD)

Composantes	Monnaie Locale	Devises	Total	% des devises	% des coûts de base
<b>A. Développement institutionnel</b>					
–Fédéral	297	463	759	61	2
–Régional	1 562	1 173	2 735	43	8
–Liens entre les agriculteurs et les marchés	1 513	722	2 235	32	7
<b>Sous-total</b>	<b>3 372</b>	<b>2 357</b>	<b>5 729</b>	<b>41</b>	<b>17</b>
<b>B. Développement de l'infrastructure de commercialisation</b>					
–Crédit pour l'amélioration des techniques de gestion post-récolte	17 220	7 380	24 600	30	73
<b>C. Coordination et gestion du programme</b>					
–Fédéral	790	501	1 291	39	4
–Régional	1 522	655	2 177	30	6
<b>Sous-total</b>	<b>2 313</b>	<b>1 155</b>	<b>3 468</b>	<b>33</b>	<b>10</b>
<b>Total des coûts de base</b>	<b>22 905</b>	<b>10 892</b>	<b>33 797</b>	<b>32</b>	<b>100</b>
–Provision pour aléas d'exécution	420	192	612	31	2
–Provision pour aléas financiers	474	216	690	31	2
<b>Total des coûts du programme</b>	<b>23 799</b>	<b>11 300</b>	<b>35 100</b>	<b>32</b>	<b>104</b>

<sup>a</sup> Toute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres.

29. Le programme sera financé par un prêt du FIDA de 27,2 millions de USD ou 77,5% du coût total. Environ 1,3 million de USD seront apportés en espèces ou en nature par les municipalités ou les bénéficiaires pour couvrir le coût de l'amélioration des marchés de collecte. La contribution du gouvernement de 7,9 millions de USD représente 22,5% du coût total. Le plan de financement par composante est présenté au tableau 2 ci-après.

**TABLEAU 2: PLAN DE FINANCEMENT<sup>a</sup>**  
(en milliers de USD)

Composantes	FIDA		Gouvernement		Total		Devises	Monnaie locale (hors taxes)	Droits et taxes
	Montant	%	Montant	%	Montant	%			
<b>A. Développement institutionnel</b>									
Fédéral	493	58,8	345	41,2	839	2,4	498	299	42
Régional	429	13,9	2 660	86,1	3 089	8,8	1 332	1 273	484
Liens entre les agriculteurs et les marchés	1 464	57,4	1 086	42,6	2 549	7,3	803	1 354	392
<b>Sous-total</b>	<b>2 386</b>	<b>36,8</b>	<b>4 091</b>	<b>63,2</b>	<b>6 477</b>	<b>18,5</b>	<b>2 634</b>	<b>2 925</b>	<b>917</b>
<b>B. Développement de l'infrastructure de commercialisation</b>									
Crédit pour l'amélioration des techniques de gestion post-récolte	24 600	100,0	-	-	24 600	70,1	7 380	17 220	-
<b>C. Coordination et gestion du programme</b>									
Fédéral	61	4,1	1 430	95,9	1 491	4,2	555	751	184
Régional	158	6,2	2 374	93,8	2 532	7,2	731	1 516	285
<b>Sous-total</b>	<b>219</b>	<b>5,4</b>	<b>3 804</b>	<b>94,6</b>	<b>4 023</b>	<b>11,5</b>	<b>1 286</b>	<b>2 267</b>	<b>469</b>
<b>Total des coûts du programme</b>	<b>27 205</b>	<b>77,5</b>	<b>7 895</b>	<b>22,5</b>	<b>35 100</b>	<b>100,0</b>	<b>11 300</b>	<b>22 413</b>	<b>1 387</b>

a Toute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres.

### E. Passation des marchés, décaissements, comptabilité et vérification des comptes

30. **Passation des marchés.** La passation des marchés concernant les biens et services se fera conformément aux directives du FIDA en la matière. Les achats de biens sont regroupés en lots d'une importance raisonnable et tout contrat d'un montant égal ou supérieur à 100 000 USD fera l'objet d'un appel d'offres international. Les contrats d'un montant inférieur à 100 000 USD seront attribués par voie d'appel à la concurrence nationale. Les consultants seront recrutés conformément aux procédures de l'UNOPS. Les consultants seront recrutés conformément aux procédures de l'UNOPS. Toutefois, les contrats de prestations de services pour la formation des bénéficiaires et du personnel seront attribués par sélection auprès d'une source unique et après examen préalable par l'UNOPS.

31. **Décaissements.** Le décaissement du produit du prêt du FIDA s'étalera sur une période de sept ans. Pour s'assurer que les fonds nécessaires à l'exécution du programme soient disponibles en temps voulu, un compte spécial libellé en dollars des États-Unis sera ouvert auprès de la Banque nationale d'Éthiopie au nom du programme. Dès l'entrée en vigueur du prêt, un montant initial de 2 millions de USD au total sera transféré du compte du prêt au compte spécial. Les décaissements se feront normalement sur présentation de pièces justificatives complètes. Toutefois, des relevés certifiés des dépenses seront utilisés pour les demandes de retrait destinés aux paiements faits en exécution de contrats d'un montant inférieur à l'équivalent de 20 000 USD, aux dépenses afférentes à la formation locale et aux prêts secondaires décaissés au titre de la ligne de crédit pilote.

32. **Comptabilité et vérification des comptes.** Le MADR ainsi que les gouvernements des États régionaux tiendront les comptes du programme et les relevés financiers conformément aux normes comptables généralement admises. Les comptes du programme feront l'objet d'une vérification annuelle par des commissaires aux comptes agréés par le FIDA et un exemplaire certifié du rapport de vérification sera soumis au FIDA et à l'UNOPS dans les six mois suivant la fin de l'exercice budgétaire, accompagné d'opinions distinctes sur le fonctionnement du compte spécial et sur les relevés des dépenses.

### F. Organisation et gestion

33. La coordination de l'exécution du programme sera assurée par le secteur de la commercialisation des produits agricoles au sein du MADR. Celui-ci créera **un conseil consultatif pour la commercialisation des produits agricoles** formé de représentants des parties prenantes qui examinera les politiques et stratégies qui se font jour et veillera à harmoniser les approches des partenaires de développement et donnera des avis à ce sujet. En outre, le ministère établira un **Comité de gestion du programme** chargé d'examiner et d'approuver le programme de travail et budget annuel et de donner des conseils sur la gestion et l'orientation du programme. Il établira aussi une **unité de coordination et de gestion du programme** qui: a) assurera, en temps voulu et selon une démarche participative, l'établissement, la consolidation et l'approbation du programme de travail et budget annuel; b) établira et maintiendra un système de gestion informatisée; c) veillera à ce que les comptes du programme soient établis, tenus et vérifiés en temps voulu; d) coordonnera la passation en temps voulu des marchés concernant les biens et services nécessaires au programme; e) établira et présentera les demandes de retrait de fonds du compte de prêt du FIDA; et f) apportera son soutien aux URCPG qui seront mises en place par les gouvernements des États régionaux dont relève l'unité de coordination et de gestion du programme. L'établissement de l'unité de coordination et de gestion du programme et des URCPG comprendra la nomination du personnel de cadre essentiel possédant les qualifications et l'expérience jugées nécessaires par le FIDA. Afin d'assurer la synergie entre le secteur public et le secteur privé, le ministère créera un forum d'examen conjoint du secteur et les gouvernements des États régionaux participants créeront un forum consultatif régional pour la commercialisation des produits agricoles. En réunissant des participants appartenant à un large éventail de parties prenantes, ces forums annuels seront l'occasion d'un débat en connaissance de

cause sur les grands problèmes liés à la commercialisation des produits agricoles, en vue d'influer sur les politiques et stratégies qui se mettent en place.

34. **Suivi et évaluation.** Le programme financera l'élaboration et la mise en place d'un système de suivi et d'évaluation sur lequel on pourra s'appuyer pour rendre compte de la progression du programme sur le plan financier et matériel et de sa pénétration auprès des ménages bénéficiaires et pour faciliter les évaluations périodiques d'impact. Il soutiendra donc l'engagement d'un personnel qualifié et expérimenté en système de gestion informatisée par l'unité de coordination et de gestion du programme et les URCP au niveau fédéral et régional, outre l'apport d'une assistance technique à court terme pour aider à installer le système de suivi et évaluation, dispenser la formation en cours d'emploi en système de gestion informatisée au personnel à l'échelon fédéral et régional et à celui des *woredas* et des *kebele* et pour réaliser l'étude de référence la première année du programme.

### **G. Justification économique**

35. Près de 70% des investissements planifiés sont réservés au renforcement des moyens institutionnels. Il sera probablement difficile de faire les calculs classiques de la valeur actuelle nette et des taux de rentabilité économique, qui pourraient être largement entachés d'erreurs. Néanmoins, le programme contribuera à stabiliser les prix des céréales sur le marché intérieur d'une année à l'autre et à les rendre plus prévisibles: il renforcera en effet la capacité nationale à analyser et formuler des politiques et stratégies appropriées pour améliorer en efficacité et efficience la commercialisation des produits agricoles, y compris l'établissement d'une politique des prix des céréales qui ne fausse pas le marché et qui rationalise les achats d'aide alimentaire en tant qu'instrument de gestion des prix, allant de pair avec une réduction des coûts de commercialisation des céréales, une concurrence accrue et une meilleure gestion après-récolte. Un niveau plus rationnel des prix céréaliers incitera davantage les petits paysans à investir dans des techniques de production améliorées, lesquelles sont indispensables si l'on veut augmenter d'environ 5% par an la production de céréales comme le prévoit le programme de développement durable et de réduction de la pauvreté. Comme les céréales sont à la base de l'alimentation du pays, le programme, s'il réussit, contribuera à réduire la pauvreté des ménages à faible revenu dans les zones rurales et urbaines.

36. Il va de soi que l'effet global des investissements du programme dans le sous-secteur céréalier risque d'être assez faible au niveau de l'exploitation, étant donné le très faible volume des excédents de céréales vendus sur le marché. Ce faible avantage individuel a cependant un effet global important si on en fait la somme au niveau du pays. La zone du programme comprend environ 140 *woredas* qui présentent un excédent céréalier et qui produisent 6 à 7 millions de tonnes de céréales par an. L'analyse coûts-avantages tend à montrer que même avec une modeste amélioration de la commercialisation des produits agricoles, la valeur actuelle nette du programme sera de 69 millions de USD si on l'actualise au taux réel de 10% en 15 ans. Dans le sous-secteur du café, l'analyse montre que les gains potentiels seraient élevés comparés aux coûts du programme. Il y a d'importants bénéfices à tirer d'une meilleure commercialisation et, par conséquent, des prix plus élevés pour un produit de base où l'Éthiopie possède un avantage comparatif. Le rapport avantages-coûts actualisé au taux de 10% sur 15 ans est estimé à 2 pour 1 même si les avantages financiers imputables au programme ne sont que de 1% pour l'amélioration de la qualité et pour la réduction des frais de commercialisation. L'analyse donne aussi à penser que les investissements prévus dans les marchés ruraux de collecte et les techniques d'après-récolte seront viables, à condition qu'une politique rationnelle soit adoptée pour les prix céréaliers.

### **H. Risques**

37. Le gouvernement s'est fermement engagé à établir un système complet de gestion de l'information pour le secteur public, qui utilisera ses propres fonds et qui traitera aussi de la commercialisation des produits agricoles. Étant donné l'importance capitale d'une information à jour

et exacte sur les marchés pour le succès de cette commercialisation, tout retard dans l'établissement de ce système représenterait un risque sérieux qui pourrait compromettre le succès du programme. Le FIDA cherchera à obtenir du gouvernement des assurances à ce sujet lors des négociations.

38. Il existe de tout temps un lien entre les prix des céréales, les fluctuations de l'offre dues à la grande variabilité des conditions météorologiques et les effets perturbateurs des importations de grandes quantités d'aide alimentaire au moment même où la production est excédentaire en Éthiopie. Il existe un risque que les marchés céréaliers restent sous-développés si le gouvernement ne réussit pas à appliquer une saine politique des prix céréaliers qui se serve de l'aide alimentaire comme d'un instrument utile pour stabiliser les prix des céréales sur le marché intérieur. Le succès d'une telle politique des prix dépendra en grande partie du soutien et de la coopération des partenaires de développement.

39. Grâce à l'amélioration des marchés et de la circulation de l'information, les gens tendent à voyager plus fréquemment et plus loin dans des régions où ils peuvent être exposés davantage à la contamination par le VIH/sida. Le programme prévoit donc une collaboration plus étroite avec le Bureau de prévention et de lutte contre le VIH/sida pour étendre auprès des communautés bénéficiaires le rayon d'action des programmes en cours de sensibilisation au VIH/sida et intégrer les questions de cette pandémie à la commercialisation des produits agricoles.

### **I. Impact sur l'environnement**

40. Le programme est rangé dans la **catégorie B** sur la base d'une analyse de la situation et de l'impact écologique des activités prévues. Les activités du programme qui pourraient être préoccupantes pour l'environnement concernent l'amélioration des marchés ruraux de collecte et probablement les investissements dans les techniques d'après-récolte. L'amélioration des marchés ruraux aura probablement des effets favorables en améliorant le drainage au niveau local. La rénovation des installations inefficaces de traitement du café réduira les niveaux actuels de pollution. En outre, les investissements prévus seront soumis aux règlements locaux et à la réglementation éthiopienne en matière d'environnement.

### **J. Aspects novateurs**

41. Le principal aspect novateur du programme réside dans l'importance qu'il accorde à l'analyse des politiques et à la formulation des stratégies, qui devrait offrir au FIDA, aux partenaires de développement et au gouvernement une occasion unique de se concerter dans un domaine qui pourrait contribuer dans une large mesure au recul durable de la pauvreté.

## **TROISIÈME PARTIE – INSTRUMENTS JURIDIQUES ET AUTORITÉ**

42. Un accord de prêt entre la République fédérale démocratique d'Éthiopie et le FIDA constitue l'instrument juridique aux termes duquel le prêt proposé sera consenti à l'emprunteur. Un résumé des garanties supplémentaires importantes incluses dans l'Accord de prêt négocié est joint en annexe.

43. La République fédérale démocratique d'Éthiopie est habilitée, en vertu de ses lois, à contracter un emprunt auprès du FIDA.

44. Je certifie que le prêt proposé est conforme aux dispositions de l'Accord portant création du FIDA.

**QUATRIÈME PARTIE – RECOMMANDATION**

45. Je recommande que le Conseil d'administration approuve le prêt proposé en adoptant la résolution suivante:

DÉCIDE: Que le Fonds fera à la République fédérale démocratique d'Éthiopie un prêt en diverses monnaies d'un montant équivalant à dix-huit millions deux cent mille droits de tirage spéciaux (18 200 000 DTS) venant à échéance le 1<sup>er</sup> décembre 2044 ou avant cette date. Le prêt sera assorti d'une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an et sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président.

Le Président  
Lennart Båge



**RÉSUMÉ DES GARANTIES SUPPLÉMENTAIRES IMPORTANTES INCLUSES  
DANS L'ACCORD DE PRÊT NÉGOCIÉ**

(Négociations de prêt conclues le 20 novembre 2004)

1. Le Gouvernement de la République fédérale démocratique d'Éthiopie (le "Gouvernement") ouvrira et tiendra dans une banque ayant l'agrément du FIDA un compte courant libellé en birr éthiopiens aux fins des opérations du programme (le "compte du programme") et versera trimestriellement à l'avance au compte du programme le montant des contributions de contrepartie spécifié dans le programme de travail et budget annuel (PTBA) correspondant à chaque année d'exécution du programme.
2. Dans chaque région couverte par le programme, l'organisme d'exécution chef de file ouvrira et tiendra dans une banque commerciale ayant l'agrément du FIDA un compte courant libellé en birr éthiopiens aux fins des activités du programme (ces comptes étant collectivement dénommés "comptes régionaux du programme"). L'organisme d'exécution chef de file virera du compte du programme au compte régional considéré les fonds spécifiés dans le PTBA correspondant à chaque année d'exécution du programme.
3. La Banque éthiopienne de développement ouvrira et tiendra, conformément à ses propres politiques et procédures, un compte libellé en birr éthiopiens sur lequel seront versés le produit du prêt et les autres fonds destinés à la ligne de crédit devant être administrée dans cadre de la composante développement de l'infrastructure des marchés.
4. Le Gouvernement fera en sorte qu'un système d'information sur les marchés complet soit mis en place et soit opérationnel le 30 juin 2005 au plus tard.
5. Le Gouvernement établira dans la région couverte par le programme, d'ici au 30 juin 2007 au plus tard, des centres d'essais et de contrôle de la qualité du café.
6. Avant qu'un *woreda* (district) puisse participer aux activités du programme, il devra avoir été dûment affecté à son administration un expert de la commercialisation agricole et été détaché trois agents de développement auprès de chacun de ses centres de formation des agriculteurs.
7. Avant que le Comité de gestion du programme (CGP) approuve le PTBA afférent aux activités prévues dans une région couverte par le programme, l'URCGP devra avoir été dûment établie au sein de la Direction de la commercialisation du Bureau du développement agricole et rural ou de l'Agence de commercialisation des produits agricoles (selon qu'il conviendra).
8. L'organisme d'exécution chef de file convoquera la première réunion du Forum d'analyse sectorielle conjointe dans les 12 mois suivant la date d'entrée en vigueur et, par la suite, les convoquera sur une base annuelle.
9. Le Bureau régional du développement agricole et rural ou l'Agence de commercialisation des produits agricoles (selon le cas) convoquera la première réunion du Forum consultatif régional sur la commercialisation des produits agricoles dans les 12 mois suivant la date d'entrée en vigueur et, par la suite, les convoquera sur une base annuelle.
10. Le Gouvernement prendra d'ici au 31 décembre 2005 au plus tard les décisions nécessaires à la mise en œuvre du système des récépissés d'entrepôt et au pilotage du système de vente aux enchères à terme du café pour que les activités prévues dans ce domaine dans le cadre du programme puissent être menées à bien en temps opportun.

11. Les plans d'exécution des programmes de formation aux échelons fédéral et régional seront élaborés et approuvés par le Comité de gestion du programme en tant qu'élément faisant partie intégrante du PTBA pour la deuxième année d'exécution du programme.

12. **Financement de contrepartie.** Le Gouvernement fera le nécessaire pour veiller à ce que le financement de contrepartie qu'il doit fournir aux fins du programme soit reflété avec exactitude dans le budget annuel. Le Gouvernement fera en sorte que ses fonds de contrepartie soient mis à la disposition du programme au moment opportun pendant toute la période d'exécution du programme.

13. **Ciblage par sexe.** Conformément à la politique du Gouvernement, ce dernier veillera à ce que les femmes soient représentées dans toutes les activités entreprises dans le cadre du programme et à ce qu'elles tirent des avantages appropriés des résultats de celui-ci.

14. **Pratiques de gestion des parasites.** Afin de maintenir de saines pratiques environnementales, comme requis par le FIDA, le Gouvernement veillera à ce que tous les organismes d'exécution suivent des pratiques appropriées de gestion des parasites et, à cette fin, veillera à ce que les pesticides utilisés dans le cadre du programme ne comprennent aucun pesticide soit interdit par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture ou par l'Organisation mondiale de la santé.

15. La condition suivante est spécifiée comme condition de décaissement des fonds au titre du prêt: il ne sera opéré aucun décaissement en ce qui concerne les dépenses couvertes au moyen du crédit additionnel destiné au développement de l'infrastructure commerciale tant que l'accord subsidiaire avec l'organisme chef de file n'aura pas été approuvé par le FIDA.

16. Les conditions suivantes sont spécifiées comme conditions préalables à l'entrée en vigueur de l'Accord de prêt:

- (a) le Gouvernement a dûment ouvert le compte spécial au nom du programme à la Banque nationale d'Éthiopie;
- (b) le Gouvernement a dûment ouvert le compte du programme au nom du programme;
- (c) l'organisme d'exécution chef de file a dûment établi le conseil consultatif sur la commercialisation des produits agricoles;
- (d) l'organisme d'exécution chef de file a dûment établi le Comité de gestion du programme;
- (e) l'organisme d'exécution chef de file a dûment établi l'Unité de gestion et de coordination du programme et y a nommé des cadres ayant des qualifications et une expérience jugées acceptables par le FIDA;
- (f) l'Accord de prêt a été dûment signé et sa signature et son exécution par le Gouvernement ont été dûment autorisées et ratifiées conformément à toutes les procédures internes et procédures administratives et gouvernementales applicables; et
- (g) un avis juridique favorable délivré par le chef du Service juridique du Ministère des finances et du développement économique du Gouvernement ou par tout autre juriconsulte approuvé par le FIDA et acceptable par ce dernier tant en la forme que sur le fond a été remis par le Gouvernement au FIDA.

APPENDIX I

COUNTRY DATA

ETHIOPIA

<b>Land area (km<sup>2</sup> thousand) 2002 1/</b>	1 000	<b>GNI per capita (USD) 2002 1/</b>	100
<b>Total population (million) 2002 1/</b>	67.22	<b>GDP per capita growth (annual %) 2002 1/</b>	0.5
<b>Population density (people per km<sup>2</sup>) 2002 1/</b>	67	<b>Inflation, consumer prices (annual %) 2002 1/</b>	2
<b>Local currency</b>	Ethiopian Birr (ETB)	<b>Exchange rate: USD 1 =</b>	Birr 8.7
<b>Social Indicators</b>		<b>Economic Indicators</b>	
Population (average annual population growth rate) 1996-2002 1/	2.4	GDP (USD million) 2002 1/	6 059
Crude birth rate (per thousand people) 2002 1/	40	Average annual rate of growth of GDP 1/ 1982-1992	1.1
Crude death rate (per thousand people) 2002 1/	20	1992-2002	5.6
Infant mortality rate (per thousand live births) 2002 1/	114	Sectoral distribution of GDP 2002 1/	
Life expectancy at birth (years) 2002 1/	42	% agriculture	40
Number of rural poor (million) (approximate) 1/	n/a	% industry	12
Poor as % of total rural population 1/	n/a	% manufacturing	n/a
Total labour force (million) 2002 1/	28.90	% services	48
Female labour force as % of total 2002 1/	41	Consumption 2002 1/	
<b>Education</b>		General government final consumption expenditure (as % of GDP)	19
School enrolment, primary (% gross) 2002 1/	62	Household final consumption expenditure, etc. (as % of GDP)	79
Adult illiteracy rate (% age 15 and above) 2002 1/	58	Gross domestic savings (as % of GDP)	2
<b>Nutrition</b>		<b>Balance of Payments (USD million)</b>	
Daily calorie supply per capita, 2/	n/a	Merchandise exports 2002 1/	415
Malnutrition prevalence, height for age (% of children under 5) 2002 3/	52 a/	Merchandise imports 2002 1/	1 594
Malnutrition prevalence, weight for age (% of children under 5) 2002 3/	47 a/	Balance of merchandise trade	-1 179
<b>Health</b>		Current account balances (USD million)	
Health expenditure, total (as % of GDP) 2002 1/	4 a/	before official transfers 2002 1/	-1 016
Physicians (per thousand people) 2002 1/	n/a	after official transfers 2002 1/	-150
Population using improved water sources (%) 200 2 3/	24 a/	Foreign direct investment, net 2002 1/	n/a
Population with access to essential drugs (%) 1999 3/	50-79	<b>Government Finance</b>	
Population using adequate sanitation facilities (%) 200 2 3/	12 a/	Overall budget deficit (including grants) (as % of GDP) 2002 1/	n/a
<b>Agriculture and Food</b>		Total expenditure (% of GDP) 2002 1/	n/a
Food imports (% of merchandise imports) 2002 1/	11	Total external debt (USD million) 2002 1/	56 523
Fertilizer consumption (hundreds of grams per ha of arable land) 200 2 1/	126 a/	Present value of debt (as % of GNI) 2002 1/	66
Food production index (1989 -91=100) 2002 1/	152	Total debt service (% of exports of goods and services) 2002 1/	10
Cereal yield (kg per ha) 2002 1/	1 346	Lending interest rate (%) 2002 1/	9
<b>Land Use</b>		Deposit interest rate (%) 2002 1/	4
Arable land as % of land area 2002 1/	11 a/		
Forest area as % of total land area 200 2 1/	5 a/		
Irrigated land as % of cropland 200 2 1/	2 a/		

a/ Data are for years or periods other than those specified.

1/ World Bank, *World Development Indicators* database CD ROM 200 4

2/ UNDP, *Human Development Report*, 2000

3/ UNDP, *Human Development Report*, 2004

## PREVIOUS IFAD FINANCING IN ETHIOPIA

Project Name	Initiating Institution	Cooperating Institution	Lending Terms	Board Approval	Loan Effectiveness	Current Closing Date	Loan Acronym	Approved SDR
Second Agricultural Minimum Package Project	World Bank: IDA	World Bank: IDA	HC	07 May 1980	23 Apr 1981	31 Dec 1985	L-I-40-ET	13 900 000
Agricultural Credit Project	IFAD	World Bank: IDA	HC	12 Sep 1983	11 Apr 1984	31 Mar 1991	L-I-131-ET	10 450 000
Rehabilitation Programme for Drought-Affected Areas	IFAD	UNOPS	HC	02 Apr 1985	21 Jun 1985	31 Dec 1990	L-I-168-ET	13 050 000
Special Country Programme	IFAD	World Bank: IDA	HC	03 Dec 1986	13 Oct 1987	31 Dec 1996	L-S-3-ET	9 300 000
Fourth Livestock Development Project	World Bank: IDA	World Bank: IDA	HC	09 Sep 1987	09 Feb 1988	31 Dec 1992	L-I-205-ET	4 500 000
Southern Region Cooperatives Development and Credit Project	IFAD	UNOPS	HC	02 Dec 1993	17 Aug 1994	31 Dec 2004	L-I-342-ET	7 550 000
Informal Seed Component of the Seed Systems Development Project	World Bank: IDA	World Bank: IDA	HC	11 Sep 1996	21 Mar 1997	31 Dec 2001	L-I-421-ET	4 600 000
Special Country Programme – Phase II	IFAD	UNOPS	HC	05 Dec 1996	11 Feb 1999	31 Dec 2003	L-I-438-ET	15 650 000
Agricultural Research and Training Project	World Bank: IDA	World Bank: IDA	HC	10 Sep 1998	30 Jun 1999	31 Mar 2005	L-I-480-ET	13 650 000
Rural Financial Intermediation Programme	IFAD	World Bank: IDA	HC	06 Dec 2001	06 Jan 2003	30 Sep 2010	L-I-572-ET	20 150 000
Pastoral Community Development Project	World Bank: IDA	World Bank: IDA	HC	11 Sep 2003			L-I-612 ET	14 400 000

**Note:** HC = highly concessional

## LOGICAL FRAMEWORK

Narrative Summary	Impact/Result Indicators	Means of Verification	Assumptions/Risks
<b>Goal</b>			
Sustained reduction in rural poverty	<ul style="list-style-type: none"> <li>Reduction in % of rural people living below the national poverty line</li> <li>Increase in household incomes, food security and asset ownership</li> <li>Reduction in the prevalence of under-height for age children (below 5 years old)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Central Statistical Authority – poverty and household surveys</li> <li>SDPRP Progress Reports</li> <li>Ministry of Health records and surveys</li> </ul>	
<b>Purpose/Objective</b>			
Improved effectiveness and efficiency of agricultural output marketing	<ul style="list-style-type: none"> <li>% reduction in unit market transaction costs</li> <li>Seasonal prices better reflect storage costs</li> <li>Grain prices consistently maintain farmers' incentive to raise production</li> <li>Farm gate prices represent higher percentage of Addis/export prices</li> <li>% increase in traded volumes of agricultural products</li> <li>Increased premiums on world markets for Ethiopian coffee</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>CSA price/household surveys</li> <li>International and national market intelligence reports and bulletins</li> <li>MOTI domestic trade statistics</li> <li>Grain Traders' &amp; Coffee Exporters' Association Annual Reports &amp; Bulletins</li> <li>Input/output performance data of forward coffee auctions</li> <li>AMIP baseline surveys, periodic and completion assessments</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Macro-economic and political stability</li> <li>Effective inter-sector co-ordination under SDPRP to ensure pro-poor orientation to public expenditures</li> <li>Sustained market liberalisation</li> <li>Enhanced role and influence of the private sector and civil society in policy formulation and the performance of public services</li> </ul>
<b>Outputs</b>			
Institutional capacity strengthened at federal and regional levels	<p><b>Federal</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Marketing strategy and policy analysis skills upgraded – especially for grains</li> <li>Commodity grades and standards more widely applied</li> <li>Food aid procurement rationalised</li> <li>Warehouse Receipt System (WRS) functional</li> <li>Expansion in sector-wide, private marketing associations and institutions</li> <li>Joint Sector Review Forum operationalised</li> <li># personnel trained (Ag.Mktg. Sector incl. Co-operatives Commission and EGTE)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Adjusted role/functions of EGTE</li> <li>Collated, cross-correlated and analysed food aid statistics</li> <li>CSA Price Surveys</li> <li>National market intelligence reports and bulletins</li> <li>EGTE (+ any successor organisations) and WRS Annual Reports</li> <li>Warehouse transaction audits</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Civil service reforms sustained</li> <li>Agricultural Market Information System in place (especially for grains)</li> </ul>

Narrative Summary	Impact/Result Indicators	Means of Verification	Assumptions/Risks
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Main commodity prices more stable and provide adequate incentives for production storage and distribution</li> </ul> <p><b>Regional</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Marketing strategy and policy analysis skills upgraded – especially for grains</li> <li>• Regional support to agric. marketing programmes at <i>woreda</i> and <i>kebele</i> levels enhanced</li> <li>• Regional Agricultural Marketing Advisory Forums operationalised</li> <li>• No. and type of marketing-related initiatives supported</li> <li>• No. trainers (by category and organisation) trained in aspects of agricultural marketing (incl. co-operative promotion staff)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Minutes of JSRF Meetings</li> <li>• Minutes of RAMAF Meetings</li> <li>• MoARD reports, surveys and assessments</li> <li>• Regional Agricultural Marketing Agency/Directorate Annual Reports</li> <li>• Co-operative Promotion Office reports</li> <li>• Approved AWPBs and AMIP Progress and Supervision Reports</li> </ul>	
Market infrastructure developed	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Volume of produce traded through markets</li> <li>• Proportion of farmers actively involved with marketing groups/organisations</li> <li>• No. persons (by category and/or organisation) trained in aspects of agric. marketing</li> <li>• No. and types of marketing organisations operational</li> <li>• No. and categories of loans; borrower profiles for off-farm, post-harvest processing, storage and transport</li> <li>• No. rural market facilities upgraded</li> <li>• Increased proportion of production traded</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Regional agric. marketing agency/bureaux reports, surveys and analyses</li> <li>• Tax records/registration of organisations by woreda</li> <li>• Co-operatives Commission reports and institutional analyses</li> <li>• DBE/MFI records and transaction audits</li> <li>• Commissioned studies and surveys</li> <li>• Municipality/Union marketing statistics</li> <li>• AMIP baseline, periodic and completion assessments</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Farmers have adequate incentive/ confidence to increase the traded portion of production</li> <li>• Business environment conducive to investment in agricultural marketing - licensing and tax regimes harmonised; business &amp; trading contracts enforceable</li> <li>• Effective demand exists for medium-term loans for marketing-related investments off-farm.</li> <li>• Application of quality regulations and standards in the interests of smallholders.</li> <li>• Complementary support provided by other development programmes and initiatives</li> </ul>

Narrative Summary	Impact/Result Indicators	Means of Verification	Assumptions/Risks
<p>Programme activities effectively coordinated and managed</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Percentage of planned disbursement achieved</li> <li>• Timely approval and implementation of AWPBs</li> <li>• AMIP co-ordination mechanisms and Management Information System set up and used for transparent decision-making</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Audited programme accounts at federal and regional levels</li> <li>• Supervision reports</li> <li>• IFAD follow-up missions</li> <li>• Mid-term review</li> <li>• Implementation Completion Report</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Transparent selection criteria and decision-making procedures developed and applied in market upgrading programme.</li> <li>• Availability of competent service providers in relevant fields</li> <li>• Procurement undertaken by competent agency/agencies acceptable to IFAD</li> </ul>
<p><b>Inputs</b></p>	<p><b>Breakdown of Costs</b> <span style="float: right;"><b>USD</b></span></p>	<p><b>Timing</b></p>	
<p>IFAD Loan: USD 27.2 million Government USD 7.9 million</p>	<p>Institutional Development 6.5 million Market Infrastructure Development 24.6 million Programme Co-ordination and Management 4.0 million</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• AR completed by 30 Sept 2004</li> <li>• AR submitted to GOE by 15 Oct 2004</li> <li>• Loan Negotiations completed by 15 Nov 2004</li> <li>• IFAD Executive Board Approval by 2 Dec 2004</li> </ul>	

### ORGANIGRAMME

